

La Coalition condamne le veto russe et appelle à une action sous le Chapitre VII

 fr.etilaf.org/press/la-coalition-condamne-le-veto-russe-et-appelle-a-une-action-sous-le-chapitre-vii.html

samedi, 18 novembre 2017 13:13

Communiqué de presse
Coalition Nationale Syrienne
Bureau médiatique
Le 18 novembre 2017

La Coalition Nationale Syrienne condamne fermement le veto de la Russie s'opposant à l'adoption d'un projet de résolution pour renouveler le mandat du Mécanisme d'enquête conjoint ONU-OIAC (JIM).

Pour la dixième fois, les alliés des crimes, des meurtres et de la tyrannie montrent un engagement absolu à soutenir le régime d'Assad. En revanche, les alliés de la justice, des droits de l'Homme et de la démocratie continuent de ne pas agir. Leur comportement reflète l'incapacité totale et l'impuissance face à la Russie qui use de son droit de veto afin de freiner les efforts du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Coalition appelle les Nations Unies à appliquer l'Article 21 de la Résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité des Nations Unies prévoyant des mesures conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies en cas d'utilisation répétée d'armes chimiques en Syrie. Le dernier rapport du JIM, remis au Conseil de sécurité de l'ONU le 26 octobre 2017, a confirmé que le régime d'Assad est responsable du massacre de Khan Sheikoun qui a coûté la vie à plus de 87 personnes début avril.

Face au continuel échec de la Communauté Internationale à maintenir la paix et la sécurité internationales ces sept dernières années, la Coalition s'oppose à l'utilisation du droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis la création des Nations Unies, le droit de veto n'a jamais été utilisé pour protéger les peuples ou défendre ce qui est juste, mais pour protéger les diverses formes d'occupation, de tyrannie et de criminalité.

Vive la Syrie démocratique, et que vive son peuple libre et digne

